

FLASH~septembre~2026

EDITO

Septembre marque le temps de la rentrée et de la reprise de nos activités. Après la parenthèse estivale, chacun retrouve ses habitudes, ses engagements, ses projets et les nombreux rendez-vous qui font vivre notre commune.

Cette rentrée s'inscrit dans un contexte marqué par la multiplication et l'intensification des aléas climatiques : épisodes de fortes chaleurs, pluies intenses, inondations, tempêtes ou encore risques d'incendie. Ces événements peuvent provoquer des désordres importants, perturber durablement la vie quotidienne et avoir de lourdes conséquences pour les habitants, les infrastructures et les services essentiels.

Face à ces risques, l'anticipation, la solidarité et notre capacité à agir collectivement sont plus que jamais indispensables.

C'est dans cet esprit que la commune souhaite mettre en place une réserve communale de sécurité civile, en lien avec le Plan communal de sauvegarde. Elle permettra aux habitants qui le souhaitent de s'engager, selon leurs disponibilités, afin d'apporter un soutien concret à la commune et à la population en cas de situation exceptionnelle.

Cette rentrée est également marquée par l'avancement de plusieurs projets municipaux importants.

Le **complexe sportif et associatif** entre désormais dans la dernière phase de son chantier. Cet équipement constituera demain un nouveau lieu de pratique sportive, de vie associative et de rencontre.

Le déploiement de la **vidéoprotection** se poursuit également avec les premiers travaux programmés dans les secteurs définis. Ce dispositif répond à un objectif de prévention, de protection de nos espaces publics et de tranquillité pour tous, dans un cadre strictement réglementé.

Une **borne de recharge pour véhicules électriques** sera par ailleurs installée à proximité de la mairie avant la fin de l'année. Cette réalisation, portée par l'Euro-métropole de Metz, accompagne l'évolution des mobilités et l'adaptation progressive de nos équipements aux nouveaux usages.

La rentrée sera aussi rythmée par plusieurs temps forts. Familles Rurales poursuit ses rendez-vous et ses animations, qui contribuent tout au long de l'année à la vie de notre commune.

Un **nouveau rendez-vous destiné aux jeunes** est également proposé à cette rentrée par la conseillère déléguée à la jeunesse et aux sports, afin de leur offrir un espace d'échange et de faire émerger leurs idées et leurs projets.

Les **journées du patrimoine** et notre **fête patronale**, ainsi que la réunion publique consacrée au futur schéma de déplacement, viendront également ponctuer les prochaines semaines. Autant d'occasions de participer, d'échanger et de faire vivre notre commune.

Je souhaite également attirer dès à présent votre attention sur un rendez-vous important du début de l'année prochaine : **le recensement de la population qui se déroulera à Pouilly du 21 janvier au 20 février 2027**. Cette démarche concerne l'ensemble de la commune. Nous reviendrons plus largement sur son organisation et sur les modalités pratiques dans une prochaine communication afin que chacun puisse disposer, le moment venu, de toutes les informations nécessaires.

À travers ces projets, ces actions et ces rendez-vous, notre commune continue d'avancer avec une même ambition : préparer l'avenir tout en préservant la proximité, la solidarité et la qualité de vie qui nous rassemblent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Marilyne WEBERT Maire de Pouilly



1-EDITO

2-APPEL AUX VOLONTAIRES

2-COMMUNICATION

3-LES PROJETS MUNICIPAUX

4-LES RENDEZ-VOUS



Panneau pocket

Pensez à télécharger l'**application gratuite** pour retrouver toute l'actualité de la commune en temps réel

MAIRIE DE POUILLY

11 rue du Limousin
57420 POUILLY

Tél : 03 87 52 54 22
mairie@pouilly57.fr



HORAIRES OUVERTURE

LUNDI et MARDI de 9h à 12h
JEUDI de 13h à 18h

Ou sur demande de Rendez-Vous du Lundi au samedi

Numéro d'urgence
06 60 04 73 17

LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La commune lance un appel aux volontaires

Les événements dramatiques qui ont marqué l'actualité récente ont rappelé combien la solidarité, la réactivité et l'engagement citoyen sont essentiels en situation de crise.

Afin de renforcer sa capacité d'action, la commune souhaite constituer une réserve communale de sécurité civile, en lien avec le Plan communal de sauvegarde.

Ce dispositif organise la réponse de la commune face à des événements exceptionnels : intempéries, incendies, accidents majeurs, coupures prolongées de réseaux ou toute autre situation nécessitant une mobilisation rapide. La réserve communale permettra à des habitants volontaires d'apporter un soutien concret aux services municipaux et aux secours: information de la population, accueil des personnes sinistrées, aide à l'organisation de centres d'hébergement, la distribution de matériel ou l'accompagnement des personnes vulnérables.

Aucune qualification particulière n'est nécessaire. Chacun pourra s'engager selon ses disponibilités, dans un cadre organisé, encadré par la commune et adapté aux capacités de chaque volontaire.

Cette réserve ne se substitue ni aux services de secours ni aux forces de sécurité. Elle constitue un appui précieux pour permettre à la commune de mieux anticiper, de mieux protéger et d'agir plus efficacement lorsque les circonstances l'exigent.

Inscrivez vous dans ce dispositif si vous êtes volontaire par le biais du portail citoyen (voir ci-dessous) ou directement en mairie. Vous serez contacté en retour et des réunions d'information seront organisées

COMMUNICATION

Une question, une demande, un signalement ? Pensez à l'application !



Dans le cadre de la modernisation numérique de la commune, vous pouvez désormais contacter facilement la mairie via l'application pour de nombreux sujets : voirie, éclairage public, espaces verts, propreté, stationnement, équipements communaux, démarches administratives, manifestations, nuisances, demandes d'information ou suggestions.

Vous pouvez également joindre une photo et préciser le lieu concerné pour faciliter le traitement de votre demande

Nous vous invitons à **privilégier l'application plutôt que les courriels** : vos sollicitations y sont mieux identifiées, orientées vers le bon interlocuteur et plus facilement suivies.

L'accueil physique et téléphonique de la mairie reste bien entendu à votre disposition.



Scannez le QR code
et rendez-vous directement sur
<https://app.monespacecitoyen.fr>



EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES

Espace réservé — aucun communiqué transmis pour cette édition.

LES PROJETS MUNICIPAUX D'EQUIPEMENT 2026

Le complexe sportif et associatif : Le chantier entre dans sa dernière phase



Les travaux du complexe sportif et associatif se poursuivent conformément aux différentes étapes prévues. Après le gros œuvre, la toiture, les réseaux, les menuiseries..., les entreprises vont désormais intervenir sur les aménagements intérieurs, les équipements sportifs, les finitions, les abords...

Les prochaines semaines seront donc consacrées à l'achèvement des travaux, à l'installation des équipements et aux contrôles réglementaires indispensables avant l'accueil du public.

Sous réserve du bon déroulement de ces dernières opérations, la mise en service du complexe est prévue en janvier 2027.

Les associations concernées seront accompagnées par la commune afin de préparer leur installation et d'organiser au mieux l'utilisation des différents espaces. Les modalités d'accès ainsi que le programme de l'inauguration seront communiqués prochainement.

La restructuration du groupe scolaire Marc CHAGALL

La mission d'étude, précédant le lancement envisagé des travaux, s'articule autour de 3 phases:

- La phase 1 de la mission consacrée à l'analyse des besoins et aux diagnostics préliminaires du site est terminée.
- Le bureau d'étude a abordé la phase 2 consacrée à l'étude de faisabilité. Le rapport devrait être présenté en octobre 2026.
- La phase 3, dernière phase de l'étude, sera consacrée à la programmation fonctionnelle, environnementale et technique, à la planification et l'estimation des coûts.

La vidéoprotection: Installation et mise en service des premières caméras

Dans le cadre de sa politique de prévention et de tranquillité publique, la commune poursuit le déploiement de son dispositif de vidéoprotection. Les caméras seront installées un peu plus tard qu'initialement prévu, dans les secteurs préalablement définis.

Les travaux, réalisés par une entreprise spécialisée, comprennent la pose des équipements, leur raccordement et les différents essais techniques.

- ✚ Semaine 38 : génie civil et tirage des câbles
- ✚ Semaines 39/40 : réception des mâts
- ✚ Semaine 40 : raccordements et pose des caméras

La mise en service du dispositif interviendra après l'achèvement des vérifications nécessaires.

La vidéoprotection a pour objectif de prévenir les actes de délinquance, de protéger les personnes et les espaces publics et, lorsque cela est nécessaire, de faciliter le travail des forces de l'ordre. Son utilisation sera strictement encadrée par la réglementation. Les images ne seront accessibles qu'aux personnes habilitées et seront conservées pendant une durée limitée au Centre de Supervision urbain métropolitain.

La borne électrique: Une borne de recharge prochainement installée

Afin d'accompagner le développement des mobilités électriques, une borne de recharge pour véhicules électriques sera installée à proximité de la mairie, rue du Limousin, au cours du second semestre. Accessible aux habitants comme aux visiteurs, cet équipement permettra de recharger les véhicules lors d'un passage en centre-bourg.

Les travaux comprendront l'aménagement de l'emplacement, le raccordement électrique ainsi que la signalisation des places réservées. La mise en service est prévue avant la fin de l'année.

La date précise d'ouverture sera communiquée dès qu'elle sera définitivement arrêtée.

Cette installation proposée et financée par l'Euro-Métropole de Metz constitue une première étape dans l'adaptation des équipements communaux aux nouveaux usages et aux évolutions des modes de déplacement.

LES RENDEZ-VOUS

TERRES DE JIM: Un grand rendez-vous à 2 pas de chez nous

La manifestation devrait attirer un public nombreux et générer une circulation plus importante et perturbée dans notre commune et sur les axes environnants.
La commune invite chacun à anticiper ses déplacements en fonction de la réglementation temporaire et des modifications de circulation des véhicules et des transports publics.
Découvrez le programme et les restrictions de circulation sur le site internet de la commune pouillymoselle.fr

DE NOUVEAUX RDV pour les seniors et pour les jeunes

Le café klasch, un rendez-vous mensuel: Prochain RDV le 7 octobre



MAIRIE de Pouilly

Les rdvs

Des Jeunes

TU AS DES IDEES POUR TA COMMUNE

Tu as entre 9 et 16 ans, tu habites Pouilly et tu aimerais peut-être t'investir pour ta commune ?

Viens échanger avec nous et nous proposer tes idées

LES RENDEZ VOUS AVEC FAMILLES RURALES

Familles rurales
Vivre mieux !
MOSELLE

ÇA BOUGE À POUILLY

Tu as entre 8 et 17 ans ?

Viens créer avec nous un char médiéval ton costume et tes accessoires ! Nous défilerons lors de la fête des arbalétriers qui aura lieu à Pouilly !

LES ROIS DE LA BRICOLE ? C'EST NOUS !

RDV LE 16 SEPTEMBRE
puis le 30 sept - le 14 oct - le 22 oct - le 4 nov - le 25 nov - 9 déc ...

RDV DE 14H À 17H À LA SALLE DE LA MAIRIE

Ces animations jeunesse sont portées par la fédération Familles Rurales de Moselle en partenariat avec la commune de Pouilly. Elles ont lieu tous les 15 jours le mercredi après-midi de 14h à 17h et sont gratuites.
Contact : associations.moselle@famillesrurales.org

Rdv le 16 septembre à 17h30
Salle de la Mairie - Pouilly

Aline RIZZA BARBARAS
Conseillère déléguée - Jeunesse et sports

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2026

À la découverte de l'orgue de l'église de Pouilly

Animation proposée par René AUCLAIR, organiste

Samedi 19 septembre 2026

3 VISITES SUCCESSIVES
DÉPARTS À 15h • 16h • 17h

- Découverte du fonctionnement de l'orgue
- Présentation du patrimoine de l'orgue de Pouilly
- Accès à la tribune par petits groupes
- Démonstrations musicales et Noël lorrain

À l'occasion des Journées du patrimoine, venez découvrir l'orgue de l'église de Pouilly lors d'une présentation conviviale et accessible à tous. René AUCLAIR vous proposera une découverte de l'instrument, de son histoire et de ses richesses sonores, avec des visites de la tribune par petits groupes et quelques illustrations musicales.

ÉGLISE DE POUILLY
ENTRÉE SUR INSCRIPTION EN MAIRIE
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

LES RENCONTRES TRADITIONNELLES

Journée européenne du patrimoine

Samedi 19 septembre 2026
Départs des visites :
15 h – 16 h – 17 h
sur inscription en mairie

Une occasion privilégiée de mieux connaître cet instrument remarquable, à la fois patrimoine historique, technique et musical de notre église. les enfants musiciens pourront apporter une partition pour jouer, accompagné par l'orgue

La fête patronale les 3 et 4 octobre :
sa fête foraine, l'inauguration, la tournée des rubans, une soirée conviviale, et son traditionnel vide-grenier

REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique consacrée au **futur plan de déplacement** sera organisée avant la fin de l'année afin de présenter le projet de plan de déplacement concernant Pouilly et plusieurs communes du secteur.
Les élus et les techniciens chargés de l'étude présenteront la démarche engagée, son calendrier et les aménagements pouvant être envisagés. Un temps d'échange permettra ensuite aux participants de poser leurs questions et de faire part de leurs remarques.